

Fondation Mission Old Brewery

États financiers au 31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Revenus et dépenses	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de
Fondation Mission Old Brewery

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Fondation Mission Old Brewery, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du

contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Fondation Mission Old Brewery au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 19 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

Fondation Mission Old Brewery

Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Revenus		
Campagnes de financement – contributions générales (note 3)	5 299 051	5 107 776
Successions et legs	277 503	236 296
Dons – prime d'assurance vie		1 467
Revenus nets de placements (note 4)	508 045	1 344 452
	6 084 599	6 689 991
Dépenses		
Dons à Mission Old Brewery	3 880 000	4 750 000
Campagnes de financement – charges directes (note 3)	246 132	324 075
Salaires et charges sociales	471 953	465 397
Honoraires professionnels	3 158	31 665
Honoraires du gestionnaire et du fiduciaire	43 035	40 437
Entretien et réparations	14 001	11 129
Frais bancaires	14 729	11 419
Frais de bureau et autres frais	32 822	40 013
Assurance vie – prime des donateurs		1 467
Communications	43 044	35 944
Charges locatives	36 172	30 180
Amortissement des immobilisations corporelles	8 142	9 995
Dépenses redistribuées par Mission Old Brewery	53 125	53 702
	4 846 313	5 805 423
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 238 286	884 568

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018		2017
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	7 910	9 714 242	9 722 152
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(8 142)	1 246 428	1 238 286
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 325	(2 325)	
Solde à la fin	2 093	10 958 345	10 960 438
			8 837 584
			884 568
			9 722 152

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 238 286	884 568
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 142	9 995
Dons d'actions	(25 857)	(21 409)
Variation nette de la juste valeur de placements	<u>(241 432)</u>	<u>(1 087 286)</u>
	979 139	(214 132)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	<u>(707 629)</u>	<u>349 404</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>271 510</u>	<u>135 272</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(3 892 313)	(2 650 750)
Cession de placements	3 540 284	3 109 793
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(2 325)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(354 354)</u>	<u>459 043</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette du dû à Mission Old Brewery et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>13 992</u>	<u>71 628</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(68 852)	665 943
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 587 739</u>	<u>921 796</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>1 518 887</u>	<u>1 587 739</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	1 482 707	1 402 927
Encaisse chez le fiduciaire	<u>36 180</u>	<u>184 812</u>
	<u>1 518 887</u>	<u>1 587 739</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Mission Old Brewery

Situation financière

au 31 mars 2018

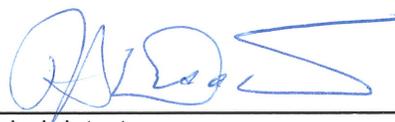
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 482 707	1 402 927
Taxes de vente à recevoir	16 420	11 803
Diverses créances à recevoir	3 885	3 244
Frais payés d'avance	10 798	14 391
	<u>1 513 810</u>	<u>1 432 365</u>
Long terme		
Placements (note 6)	9 852 894	9 375 497
Immobilisations corporelles (note 7)	2 093	7 910
	<u>11 368 797</u>	<u>10 815 772</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	36 910	80 214
Dû à Mission Old Brewery, sans intérêt, remboursable sur demande	97 398	83 406
Apport reporté (note 8)	274 051	930 000
	<u>408 359</u>	<u>1 093 620</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 093	7 910
Non affecté	10 958 345	9 714 242
	<u>10 960 438</u>	<u>9 722 152</u>
	<u>11 368 797</u>	<u>10 815 772</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fondation Mission Old Brewery est un organisme de bienfaisance constitué le 1^{er} avril 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Sa principale activité consiste à verser des apports et des dons à Mission Old Brewery. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés ouvertes et en fonds d'actions étrangères qui sont évalués à la juste valeur ainsi que des placements en obligations, que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des revenus et dépenses au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Dons

Les revenus de dons, de successions et de legs sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés.

Revenus nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les revenus de fonds d'investissement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent. Les revenus de dividendes et les revenus de fonds d'investissement sont constatés au moment de leur distribution.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) et de dividendes.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

Équipement informatique	4 ans
Équipement de bureau	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des revenus et dépenses.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties. Mission Old Brewery est l'entité contrôlante et l'entité bénéficiaire de l'organisme.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des revenus et des dépenses liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses. Les gains ou les pertes de change sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont inclus dans les variations de la juste valeur présentées à l'état des revenus et dépenses.

3 - CAMPAGNES DE FINANCEMENT

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Contributions générales		
Campagnes annuelles	1 237 626	1 111 080
Campagnes et dons majeurs	3 598 074	3 620 963
Tournoi de golf	226 413	217 146
Expérience d'un souper	192 273	145 647
Événements de tiers	44 665	12 940
	<u>5 299 051</u>	<u>5 107 776</u>

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

3 - CAMPAGNES DE FINANCEMENT (suite)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Charges directes		
Campagnes annuelles	95 003	110 708
Campagnes et dons majeurs	91 830	159 038
Tournoi de golf	52 439	50 891
Expérience d'un souper	6 860	3 438
	<u>246 132</u>	<u>324 075</u>
	<u>5 052 919</u>	<u>4 783 701</u>

4 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Intérêts, dividendes et fonds de placement	282 237	257 319
Variation nette de la juste valeur de placements	241 432	1 087 286
Perte de change	(15 624)	(153)
	<u>508 045</u>	<u>1 344 452</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	(4 617)	20 124
Intérêts et dividendes courus	(6 711)	(1 640)
Diverses créances à recevoir	(641)	(948)
Frais payés d'avance	3 593	(6 633)
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	(43 304)	(91 499)
Apport reporté	(655 949)	430 000
	<u>(707 629)</u>	<u>349 404</u>

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

6 - PLACEMENTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Actions de sociétés ouvertes		
Sociétés canadiennes (au coût de 1 776 261 \$; 1 735 386 \$ en 2017)	2 636 601	2 640 628
Sociétés étrangères (au coût de 2 242 943 \$; 2 134 549 \$ en 2017)	3 079 712	2 984 653
	5 716 313	5 625 281
Obligations canadiennes		
Gouvernements provinciaux et municipaux, et organismes paragouvernementaux (au coût de 2 844 301 \$; 2 739 984 \$ en 2017)	2 797 110	2 764 755
Sociétés ouvertes (au coût de 242 102 \$; 142 031 \$ en 2017)	240 948	143 997
	3 038 058	2 908 752
Fonds d'actions étrangères (au coût de 290 966 \$; 254 339 \$ en 2017)	378 591	322 242
Billets à payer de gouvernements provinciaux et d'organismes paragouvernementaux (au coût de 275 287 \$; 59 908 \$ en 2017)	277 054	59 918
Bons du Trésor du gouvernement canadien (au coût de 365 517 \$; 244 733 \$ en 2017)	370 329	244 834
	9 780 345	9 161 027
Intérêts et dividendes courus	36 369	29 658
Encaisse chez le fiduciaire	36 180	184 812
	9 852 894	9 375 497

Le coût total est de 8 109 600 \$ (7 525 400 \$ en 2017).

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			<u>2018</u>	<u>2017</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	38 379	38 379		7 910
Équipement de bureau	2 325	232	2 093	
	40 704	38 611	2 093	7 910

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

8 - APPORT REPORTÉ

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	930 000	
Encaissement au cours de l'exercice	570 000	930 000
Don à Mission Old Brewery	<u>(1 225 949)</u>	
Solde à la fin	<u>274 051</u>	<u>930 000</u>

L'apport reporté représente un encaissement qui, en vertu d'affectations d'origine externe, est destiné à l'acquisition et à la rénovation d'un immeuble pour les femmes sans abri par Mission Old Brewery.

9 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les diverses créances à recevoir, les intérêts et dividendes courus et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle d'investissements libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 mars 2018, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse et des placements en actions de sociétés ouvertes étrangères libellés en devises totalisant 3 385 691 \$ (3 162 418 \$ au 31 mars 2017).

Les fonds d'actions étrangères exposent indirectement l'organisme au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Fondation Mission Old Brewery

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes et en fonds d'actions étrangères, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

10 - GARANTIE

L'organisme garantit l'emprunt bancaire de Mission Old Brewery. L'emprunt bancaire n'est pas utilisé au 31 mars 2018. Aucune contrepartie n'est exigée en échange de cette responsabilité. Selon les termes de l'entente, l'organisme devra être prêt à acquitter les obligations de Mission Old Brewery en matière de remboursement de l'emprunt bancaire si cette dernière n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir régler aux termes de l'entente est de 750 000 \$. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que cette garantie soit exercée et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.